

ON DÉCRYPTE LES PROGRAMMES

Que disent les partis sur

les médias ?



Découvrir les autres fiches :

- Démocratie et participation
- Coût de la vie et fiscalité
- Culture et sport
- Démocratie européenne
- Emploi et formation
- Enseignement secondaire et supérieur
- Environnement et climat
- Inclusion et lutte contre les discriminations
- Logement
- Médias**
- Mobilité
- Police, justice et autres institutions
- Précarité
- Santé mentale
- Secteur jeunesse et aide à la jeunesse

Retrouve les mesures
spécifiques aux jeunes



Pour les
jeunes

ON DÉCRYPTE LES PROGRAMMES

Notre démarche

Les élections arrivent et tu te demandes pour qui voter ? Tu vois passer plein de débats sur les réseaux sociaux et dans les médias mais tu ne comprends toujours pas quel parti propose quelles mesures ? Ça tombe bien, on a fait une partie du travail pour toi !

Le Forum des Jeunes te propose **15 fiches thématiques**, en lien avec ses travaux et les **priorités des jeunes**. Ces fiches reprennent une série de **mesures proposées par les six partis** francophones ayant actuellement des sièges au parlement fédéral (DéFi, Ecolo, les Engagés, le MR, le PS et le PTB).

Ce document est à prendre comme un **outil** et il reste primordial de continuer à s'informer pour tirer ses propres conclusions et poser un vote informé et réfléchi. Pour en savoir plus, consulte le site www.ressourceslections.be ou va voir les programmes des partis !



Les programmes complets de chaque parti francophone :

 ecolo

[Programme Ecolo](#)

 PS

[Programme PS](#)

 DÉFI

[Programme DéFI](#)

 MR

[Programme MR](#)

 Les Engagés

[Programme Les Engagés](#)

 ptb

[Programme PTB](#)

La vision de DéFI

DÉFI

Généralités

- Supprimer la loi pandémie et assurer la protection des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- Réaffirmer la protection de la vie privée face à l'usage des nouvelles technologies.
- Réformer le régime du délit de presse afin que celui-ci relève désormais exclusivement du tribunal correctionnel.
- Rendre le Fonds pour le journalisme accessible aux contenus diffusés sur les nouveaux médias web.
- Encourager et favoriser l'accès des professionnels du secteur des médias à la formation continue, en particulier celle relative au numérique.
- Renforcer l'utilisation de la langue française sur le web.

Accès à l'information

- Créer une protection légale du lanceur d'alerte conformément aux règles européennes.

Numérique

- Porter une attention particulière à la réduction de la fracture numérique entre générations et entre milieux sociaux.

La vision d'Ecolo



Généralités

- Renforcer l'indépendance et le financement de l'Autorité de Protection des Données (APD) et garantir l'effectivité d'un contrôle indépendant.
- Intégrer le principe du public money public code qui prévoit que les algorithmes et logiciels conçus avec de l'argent public doivent voir leur code publié sous licence libre.
-  Renforcer la place de l'éducation aux médias, ainsi que l'accès des publics à la presse en donnant accès à tou·tes les élèves en fin de secondaire à un abonnement numérique d'un média de presse écrite et en soutenant la mise en place d'outils de fact checking.
- Garantir la promotion et la diffusion des artistes et des contenus sur les plateformes numériques et les médias.
- Défendre des espaces sans publicité, en ce compris sur le numérique.
- Promouvoir le pluralisme et la diversité de l'information en augmentant le soutien aux médias d'information de qualité, en soutenant le journalisme d'investigation et les médias indépendants non-commerciaux.

Accès à l'information

- Ouvrir totalement l'accès à l'information aux citoyen·nes, en publiant proactivement les actes administratifs de portée générale et en consolidant la protection des lanceurs et lanceuses d'alerte.
- Mettre en place une politique de transparence active et d'open data dans l'administration publique.
- Garantir l'accès du citoyen et de la citoyenne à ses propres données de santé, ainsi que leur bonne gestion lorsqu'elles sont partagées.

Numérique

-  Renforcer l'éducation numérique dans les écoles et auprès des publics fragilisés.
- Réduire la fracture numérique en favorisant l'accès à la formation numérique, et en garantissant un accès physique à tous les services de la vie quotidienne.
- Organiser des campagnes de sobriété numérique et de réflexion citoyenne sur les choix technologiques.
- Passer du digital first au inclusion first en garantissant un service public et privé accessible à toutes et tous, ainsi qu'une participation citoyenne inclusive.
- Créer un observatoire du numérique chargé d'évaluer les choix technologiques du secteur.
- Renforcer la sécurité informatique des institutions publiques et des structures sensibles.
- Accompagner la digitalisation responsable des entreprises.
- Encourager le développement du right to repair et généraliser la capacité d'utiliser les logiciels libres.
- Élaborer une stratégie fédérale de soutien au développement des low-techs, notamment en prévoyant un soutien financier à la diffusion des low-techs et en créant un centre de recherche.
- Réguler les grandes entreprises du numérique et renforcer leur contribution à l'économie culturelle et de création.
- Imposer un plan numérique durable à toutes les grandes organisations belges.
- Mettre fin au saupoudrage et soutenir les filières d'excellence numérique en Wallonie et à Bruxelles. Privilégier le développement d'actions ciblées sur les points forts et conditionnées à des critères sociaux, de sobriété et de respect de l'environnement.

La vision d'Ecolo

ecolo

Intelligence artificielle

- Soutenir et collaborer aux initiatives visant à développer des applications d'intelligence artificielle sûres, libres et éthiques au niveau belge et européen.
- Soutenir les professions créatives face au développement de l'intelligence artificielle (IA).
- Réguler le déploiement des technologies de surveillance, notamment en interdisant les mécanismes de surveillance et de contrôle généralisés.
- Initier une réflexion sur la place des intelligences artificielles dans la recherche et l'enseignement.

La vision des Engagés



Généralités

- Établir un Pacte Démocratie-Média entre l'ensemble des niveaux de pouvoir et l'ensemble des acteurs de la Presse et des médias qui permettra d'acter juridiquement la notion de « Service démocratique d'intérêt général » des médias d'information.
- Mettre en place des contrôles réguliers afin d'assurer que l'information fournie aux consommateurs soit exacte et pertinente.
- Pour assurer l'indépendance et la qualité des médias, il est également nécessaire d'augmenter le financement public.
- Organiser des tables rondes avec les acteurs de la presse écrite et audiovisuelle en vue de renforcer la diversité au sein du monde des médias et la lutte contre les préjugés et le racisme.
- Renforcer la représentativité (image des personnes d'origine étrangère) dans les médias.
- Encourager la représentation équitable des femmes et des hommes dans les médias, les arts, le cinéma, la littérature, et d'autres formes culturelles.

Accès à l'information

- Mettre en place un "Guichet Unique numérique" pour toutes les interactions administratives.
- Faciliter l'accès aux services publics numériques pour tous les citoyens.
- Simplifier l'accès aux portails numériques publics tant pour les employés que pour les indépendants.
- Création et renforcement d'espaces publics équipés où les citoyens peuvent utiliser gratuitement des ordinateurs et Internet haut débit
- Développer une application mobile offrant un accès facile à tous les services publics, informations locales et ressources éducatives.
- Développer un dossier informatisé patient unique sur tout le pays reprenant l'ensemble des informations de santé.
- Introduire le "Pass Numérique Belge", une carte d'accès universelle à des services numériques essentiels et à des formations adaptées.
- Organiser des ateliers réguliers dans les Points d'Accès Publics pour former les citoyens aux compétences numériques de base.
- Créer des espaces collaboratifs où les citoyens peuvent proposer et développer des solutions pour combattre la fracture numérique.
- Développer des espaces de coworking en zone rurale et des Espaces Publics Numériques (EPN)
- Mettre en place un programme de tutorat où les jeunes formés aux technologies aident les seniors ou les moins familiarisés à maîtriser les outils numériques.
- Développer une architecture numérique sécurisée pour le stockage et la gestion des données personnelles, assurant la transparence et le contrôle des citoyens sur leurs informations.

Pour les jeunes

La vision des Engagés



Numérique

- Répondre rapidement aux défis technologiques sans freiner l'innovation.
- Mettre en place un "Pacte numérique belge" sous l'égide du gouvernement fédéral. Ce pacte instituera un cadre de collaboration étroite entre les grandes entreprises technologiques opérant en Belgique et les entreprises et institutions locales.
- Soutenir les initiatives locales visant à réduire la fracture numérique.
- Harmoniser les réglementations et assurer leur mise en œuvre pour favoriser l'innovation et la compétitivité.
- Garantir la protection des données et la sécurité numérique des citoyens.
- Adapter la législation de l'UE aux évolutions numériques pour protéger les données et la vie privée tout en favorisant l'innovation dans le respect des droits fondamentaux.
- Harmoniser les règles du e-commerce à travers l'UE.
- Renforcer le développement de l'identité numérique afin de sécuriser l'expérience des utilisateurs en ligne.
- Obliger les grandes plateformes numériques à fournir une transparence sur le fonctionnement de leurs algorithmes.
- Renforcer les normes de protection des données, et mettre en œuvre les sanctions pour les violations.
- Lancer des campagnes d'information afin d'éduquer le public sur les avantages et la sécurité de la 5G et de la fibre optique.
- Organiser des forums annuels sur la stratégie numérique.
- Taxer efficacement les entreprises du numérique, notamment américaines, qui utilisent les données personnelles comme une marchandise ou une matière première.
- Continuer à déployer le droit de la concurrence contre les pratiques abusives des géants du numérique.
- Impliquer les usagers dans les tests des applications avant leur mise en service.
- Moderniser les services publics en adoptant des technologies numériques avancées, en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle, de réduire les coûts et d'offrir des services plus rapides et plus accessibles aux citoyens.
- Mieux coordonner les centres régionaux offrant des formations, des ateliers et des conseils sur les meilleures pratiques numériques.
- Mettre à disposition des subventions pour les entreprises investissant dans des technologies numériques et offrant des incitations fiscales pour la formation numérique des employés.
- Mettre en relation des entreprises avec des mentors du secteur numérique et encourager des partenariats entre start-up et grandes entreprises pour favoriser l'innovation.
- Introduire le permis [de conduire] numérique en veillant à ne pas reporter son coût sur les usagers.
- Digitaliser le secteur du tourisme.

La vision des Engagés



Intelligence artificielle

- Superviser, réguler et guider le développement de l'IA vers une utilisation éthique et transparente.
- Créer l'Institut belge de Gouvernance de l'Intelligence Artificielle (IBGIA) chargé de superviser, réguler et guider le développement et l'application de l'IA dans le pays.

Réseaux Sociaux

- Réguler les réseaux sociaux et les plateformes numériques par une série de lois.
-  Promouvoir des campagnes de sensibilisation nationales sur l'utilisation responsable et éthique des réseaux sociaux, en particulier auprès des jeunes utilisateurs.
- Mettre en place un système d'éducation et de sensibilisation sur l'importance de la protection de l'identité en ligne pour aider les citoyens à naviguer en toute sécurité sur Internet
- Encourager les initiatives de recherche sur l'impact des réseaux sociaux sur la santé mentale et le bien-être des utilisateurs.
- Correctionnaliser les délits de presse afin de faire cesser l'impunité des médias et en particulier sur les réseaux sociaux et protéger les victimes de cette violence virtuelle
- Revoir l'article 150 de la Constitution en vue de conduire à une poursuite pénale efficace de tous les discours de haine en ligne, sans préjudice du principe de la liberté d'expression et de la liberté journalistique.
- Imposer un cadre contraignant pour obliger les fournisseurs de services et plateformes Internet, et en particulier les plus grandes plateformes tels que Facebook, Twitter, Instagram, TikTok... à détecter et supprimer les messages discriminatoires ou haineux.

La vision du PS



Généralités

- Renforcer les politiques de cybersécurité, à tous les niveaux de pouvoir, et en particulier la recherche et développement.
- Lutter contre la cyberdépendance et la cyberviolence.
- Orienter les aides publiques accordées aux médias en soutien au journalisme de qualité.
- Mettre sur pied un label visant à garantir la qualité de l'information.
- Renforcer le paysage audiovisuel francophone.
- Réformer et renforcer le soutien à la presse octroyée en Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'accompagner le secteur dans la transition numérique de son lectorat.
- Renforcer la mission de la RTBF de faire société et de stimuler la cohésion sociale.
- Accroître les moyens financiers et développer les mécanismes de soutien destinés aux magazines de slow journalism.
- Poursuivre l'objectif d'une juste représentation de l'égalité et de la diversité dans les médias.
- Lutter contre le harcèlement des femmes journalistes en soutenant l'Association des journalistes professionnels dans le cadre de l'aide qu'elle accorde aux victimes de ces faits, notamment afin de favoriser la judiciarisation du cyberharcèlement.

Accès à l'information

- Garantir légalement et sans surcoût l'accès aux services publics notamment en luttant contre la fermeture des guichets physiques et la dématérialisation des services à l'utilisateur.
 - Garantir un prix accessible pour les ménages.
 - Examiner, en partenariat avec le secteur [de la presse écrite], l'opportunité d'accorder aux lecteurs une réduction d'impôt.
 - Mettre en œuvre une stratégie pour soutenir la connexion des ménages, notamment pour lutter contre les zones blanches.
 - Développer et pérenniser les espaces publics numériques (EPN).
 - Développer les offres de formation pour tous les citoyens, en mettant en place des outils de formation gratuits et performants pour soutenir l'acquisition de compétences numériques pour tous les niveaux.
- Pour les jeunes Lutter contre la fracture numérique en renforçant les moyens des services de prévention pour organiser des « espaces jeunes numériques », en articulation avec la politique de jeunesse.
- Faire des bibliothèques publiques des lieux de lutte contre la désinformation et de réduction de la fracture numérique.
 - Envisager la création d'une plateforme attrayante rassemblant les contenus des médias francophones.
 - Maintenir des services bancaires de proximité et des solutions non digitalisées.
 - Rendre la santé digitale la plus accessible, tant pour les patients que pour les praticiens.

La vision du PS



Numérique

- Mettre en place un comité d'éthique interfédéral du numérique et plaider pour l'instauration d'un organe identique au niveau européen.
- Renforcer les programmes de soutien à la transition numérique pour maintenir et améliorer la compétitivité des entreprises wallonnes.
- Améliorer la sensibilisation des entreprises à l'intérêt qui est le leur de mettre en place une stratégie de transformation numérique.
- Renforcer les formations pour les travailleurs et demandeurs d'emploi.
- Soutenir le développement de l'infrastructure numérique sur l'ensemble du territoire wallon, le renforcement des politiques « open data » et l'accélération de l'adoption de l'intelligence artificielle.

Intelligence artificielle

- Soutenir une utilisation responsable de l'intelligence artificielle.
- Accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle en Wallonie, en soutenant les entreprises concernées par le développement de l'IA, en renforçant l'écosystème wallon, et en développant la recherche en intelligence artificielle dans les thématiques fortes et ciblées en Wallonie.

Réseaux Sociaux

- Assurer la sécurité des données sur les réseaux sociaux.
- Renforcer la législation européenne pour protéger la démocratie, afin d'interdire les messages de haine, lutter contre la propagande d'extrême-droite et poursuivre toute infraction à l'arsenal juridique visant à punir les propos et actes relevant du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie et du négationnisme.
- Renforcer la législation européenne pour garantir la neutralité du net.
- Mettre en place une haute autorité européenne chargée du contrôle démocratique et transparent sur les algorithmes.
- Renforcer la régulation des géants du numérique et la législation relative aux réseaux sociaux.
- Développer, à l'échelle européenne, des plateformes de réseaux sociaux d'information d'intérêt général, des plateformes collaboratives sur les plans opérationnels et éditoriaux et des plateformes dans le domaine de l'interactivité avec le public.

La vision du MR



Généralités

- Pour les jeunes
 Poursuivre une politique d'éducation aux médias en partenariat avec diverses organisations en vue de lutter contre la désinformation et les fake news.
- Garantir la présence des médias publics et privés francophones.
- Faire évoluer les structures locales et encourager les regroupements et partenariats entre télévisions locales.
- Laisser aux télévisions locales le soin de se financer en faisant plus spécifiquement appel à des capitaux privés.
- [Au niveau de la publicité], réduire les contraintes qui entravent le financement des acteurs privés et qui limitent leur développement.
- Soutenir le secteur agricole pour lui permettre d'être proactif dans sa communication, sa transparence et la lutte contre les inexactitudes.

Accès à l'information

- Déployer les services en ligne, offrant aux citoyens des moyens pratiques pour accéder à l'information et réaliser diverses démarches administratives.
- Maintenir la possibilité d'un contact humain, préservant ainsi une relation personnalisée et attentive avec chaque citoyen.
- Garantir un accès minimal à Internet, afin de lutter contre la fracture numérique et pour permettre à chaque citoyen de bénéficier d'une connexion et de remplir des tâches de base.
- Permettre l'accès à une plateforme unique proposant l'ensemble des services publics et devenir l'unique propriétaire de ses données personnelles grâce à un portefeuille numérique décentralisé.
- Pour les jeunes
 Réduire le nombre de personnes en difficulté de paiement en renforçant l'information des consommateurs et en développant un programme pour sensibiliser les jeunes à la gestion de leur budget.
- Aider les communes et les régions à digitaliser leurs plans de circulation et de mobilité.
- Créer une plateforme étudiant entrepreneur qui regrouperait toutes les informations et serait un point de contact central pour les étudiants entrepreneurs.
- Cartographier ces différents services [d'aides à domiciles].
- Créer un guichet d'informations pour artistes et entrepreneurs culturels.

La vision du MR



Numérique

- Créer un portail numérique unique qui permettra aux citoyens et aux entreprises d'accéder à des informations sur leurs droits et obligations, à des services de soutien et de résolution de problèmes, ainsi qu'aux procédures en ligne qui accompagnent les moments importants de la vie des citoyens et des entreprises.
-  Promouvoir l'éducation numérique dès le plus jeune âge, en particulier dans les écoles.
- Promouvoir l'utilisation du numérique en vue de simplifier les procédures administratives et d'améliorer considérablement les services offerts aux citoyens.
- Sensibiliser les seniors à l'apprentissage du numérique.
- L'acquisition de compétences en programmation informatique doit faciliter l'intégration rapide des demandeurs d'emploi sur le marché du travail.
- Au niveau fédéral, encourager le développement de l'e-commerce.

Intelligence artificielle

-  Intégrer l'Intelligence Artificielle (IA) dans la formation des enseignants, dans les pratiques pédagogiques et dans les activités et les travaux des élèves toutes disciplines confondues.

La vision du PTB



Généralités

- Pour les jeunes
 Créer un fonds pour les médias numériques auquel les jeunes créateurs peuvent faire appel afin de développer des contenus exempts de publicité et de l'influence des sociétés commerciales.
- Replacer Proximus sous contrôle démocratique et la transformer en une entreprise publique moderne qui développe un réseau public en fibre optique, et ce en gestion propre.

Accès à l'information

- D'ici 2030, permettre à chaque famille d'avoir accès gratuitement à l'Internet le plus rapide et stable grâce à un réseau de fibre optique public.
- Fournir un réseau mobile de haute qualité avec une couverture que tout le monde peut utiliser avec n'importe quel abonnement
- Organiser des sessions de formation accessibles à tous dans la société, pour des initiations aux nouvelles technologies.
- Aucune numérisation de démarches administratives ne doit faire l'objet d'une utilisation obligatoire.
- Rendre le wifi dans tout l'espace public gratuit.
- Garantir le droit à des formations pour les travailleurs confrontés à de nouvelles technologies dans le cadre de leur travail. Ces formations sont payées par l'employeur.

Numérique

- Travailler à la mise en place d'une société numérique inclusive.
- Inciter les développeurs à mettre au point de nouvelles technologies qui apportent des solutions aux défis sociaux.
- Création d'une agence numérique fédérale pour soutenir les autorités locales, régionales et fédérales dans la transition numérique et pour développer des logiciels qui peuvent les aider.
- Réglementer la manière dont toutes les multinationales de la technologie collectent nos données afin de garantir le respect de la vie privée et la sécurité.

Réseaux Sociaux

- Jeter les bases de nouveaux médias sociaux en expérimentant des plates-formes numériques publiques.
- Pour les jeunes
 Libérer la créativité avec un fonds public pour les YouTubers, les TikTokers et ceux qui s'expriment sur les réseaux sociaux.
- Poser les bases de nouveaux médias sociaux par le biais de plateformes numériques publiques.